



| Édito |

par Antoine Vermeulen

2024 est arrivé avec tout son lot d'incertitudes et d'espoir. Le climat international est tendu mais nous avons fait ensemble au niveau communal de belles choses en 2023 et cette nouvelle année s'annonce encore prometteuse.

Le budget 2024 a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du mercredi 6 mars. Vous pouvez consulter les éléments sur le site de la commune (www.godewaersvelde.fr).

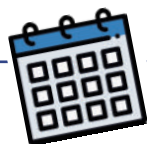
Cette année verra l'achèvement des travaux de la mise aux normes de notre Mairie (extension de 145 m²). Un dossier financé à 80% par l'État, la Région des Hauts de France, le Département du Nord et Cœur de Flandre Agglo.

Après une première phase de travaux en 2023 (mise en place d'un éclairage public Led en agglomération : coût de la phase 1 > 150.000 €), le syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre a chiffré le remplacement de l'éclairage public hors agglomération (phase 2 : mise en place d'un éclairage public Led : coût de la phase 2 > 156.000 €).

Côté travaux toujours, cette année débiteront les études pour la réfection complète de la salle des fêtes. Nous ne manquerons pas de solliciter les associations, afin de recueillir leurs idées et attentes.

Je voulais saluer à nouveau les élus pour leur engagement, les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour le bien de la commune, les équipes pédagogiques toujours aussi dynamiques et toutes les associations qui réalisent un travail d'envergure pour faire en sorte que Godewaersvelde soit un village dynamique.

Je profite de cet édito pour souhaiter une très bonne retraite à Mme Christine PRUVOST et M. Francis SOODTS. Que votre retraite soit un voyage de réflexion et de repos qui vous apporte beaucoup de bonheur et de paix.



| Agenda |



Godéon, la fête de l'accordéon de Godewaersvelde, revient le samedi 13 avril. Pour l'occasion, huit groupes de musique joueront dans huit lieux du village.

À 16H00 au Calibou, spectacle pour les enfants, réservations au 03 28 42 52 62

Toutes les autres informations sont sur la page facebook de « GODÉON »



Festival de théâtre amateur de Godewaersvelde :

Une onzième édition du 24 au 28 avril !

Qu'il est bon, en ces temps troublés, de se retrouver pour savourer des instants de théâtre.

Nous vous avons préparé un menu de choix : salé, sucré, épicé... Selon vos goûts.

Je voudrai remercier les troupes de théâtre amateur pour être les acteurs d'un théâtre VIVANT.

Avec les auteurs, ils font danser les mots dans nos cœurs, ils font vivre des personnages qui peuvent nous parler, ils nous racontent des histoires, nous font vivre des émotions.

Toutes les informations sont sur le site internet de la commune (www.godewaersvelde.fr).



Musique au musée

Promenade musicale au musée de la vie frontalière

Dimanche 28 avril
15h30

Etes vous sûrs de bien connaître votre musée ?

Et si nous vous en livrions encore quelques secrets ?

Partez dans une visite étonnante où musique et patrimoine se mêlent intimement l'un mettant l'autre sous un jour nouveau.

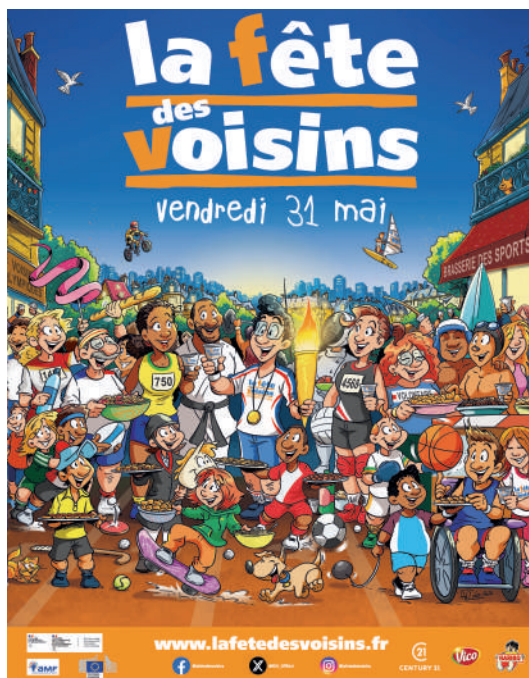
Durant une heure, au fil de haltes, une mise en musique vous sera proposée afin de faire vivre les collections autrement avec les musiciens professionnels de l'Orchestre de DOUAI.

Gautier Dooghe : violon et Pierre Joseph : violoncelle

Entrée libre. Dans le cadre de "Musique au Musée" proposé par Coeur de Flandre aggro.



Cette année encore, nous mettrons à l'honneur les mamans de l'année. Les mamans concernées recevront une invitation.



Exposition : Godewaersvelde, un village au cœur des toiles

Savez vous que l'on tissait dans les maisons de Godewaersvelde depuis le moyen âge un drap nommé du nom flamand de vellinge. Notre musée s'est penché sur cette histoire multi séculaire dans notre village depuis le tissage à domicile jusque les usines de tissage. Un voyage passionnant autour des différents textiles : laine lin jute...mais aussi dans l'évolution des techniques de tissage ou de filage. A voir absolument .

Entrée gratuite pour les Godewaersveldois



Une œuvre de Land Art

Notre village accueillera cet été du 1er juin au 29 septembre une œuvre d'art contemporain dans le cadre du festival Artpenteurs organisé par Coeur de Flandre aggro et dix communes des monts de Flandre .

Vous pourrez découvrir à Godewaersvelde une œuvre conçue par deux

artistes de renommée :Francine Garnier et Alain Engelaere qui présenteront une installation originale et éphémère à la zone de loisirs Une occasion pour les promeneurs de plonger dans un univers où l'art contemporain et la nature s'entrelacent pour créer un moment unique. Alors prêts pour vous laissez emporter par cette aventure artistique ?

Un circuit sera proposé pour explorer les neufs autres sites où cet été vous pourrez vibrer en Coeur de Flandre au monde captivant de l'art au cœur de la nature.



©photos - Comité des fêtes et commune de- Godewaersvelde

Réussite totale pour l'édition 2024 du carnaval de Godewaersvelde avec le retour des chars et des géants !

Printemps des poètes



©photo - commune de- Godewaersvelde

C'est devant une salle comble que jeudi 21 mars dernier vingt trois personnes essentiellement habitant à Godewaersvelde ont partagé les poèmes et textes de chansons de leur choix dans une ambiance chaleureuse et souvent empreinte d'émotion.

« Nous avons la chance d'avoir accès à la Culture dans notre beau village » confiait une spectatrice à l'issue du spectacle. Un bel encouragement pour l'équipe d'animation de la Bibliothèque municipale qui organisait la manifestation.

Noces d'or



©photo - commune de- Godewaersvelde

Le 10 février, Bertrand et Catherine OLIVIER (conseillère municipale) ont fêté leurs nocés d'or en présence de leur famille et de nombreux amis.

Curage des fossés

Comme chaque année, certains fossés ont été creusés ou reprofilés.

C'est l'USAN qui a repris en charge ce travail pour les voies communales et le conseil général pour les routes départementales.



©photos - Serge - Godewaersvelde

La mairie

Les travaux avancent bien et se terminent. Le déménagement est prévu mi-avril.



Aides & subventions



DSIL : 78.800 €



ADVB : 163.350 €



: 119.370 €



: 100.000 €

Participation Citoyenne



Mise en sommeil ces dernières années, le dispositif a été réactivé suite à la réunion avec la gendarmerie et des villageois.

Il permet notamment de lutter contre les incivilités et les cambriolages grâce à une vigilance exercée par la population. "La participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance."

Les objectifs du dispositif visent à développer, auprès des habitants, une culture de la prévention de la délinquance, favoriser le rapprochement entre la gendarmerie, la municipalité et la population et améliorer l'efficacité des interventions.

Boîtes à livres

Les 2 boîtes à livres ont été remises en état par les services techniques. Elles connaissent un beau succès et une grande fréquentation.



Taille des tilleuls sur la place

Une entreprise est intervenue pour la taille des tilleuls de la Grand place qui étaient devenus très imposants.

Le Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Boeschève recrute.

En France, près de 193 500 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Le volontariat est un engagement citoyen. Aménager une vie professionnelle et activité de sapeur-pompier volontaire est possible grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur.

Le sapeur-pompier volontaire peut participer, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours ou à une mission unique dans le cadre du secours aux victimes.



Si vous avez plus de 18 ans, si vous êtes motivé et disponible pour vivre des expériences enrichissantes et valorisantes au sein d'une équipe de Sapeurs-Pompiers.

Contact : Centre de secours et d'incendie de Boeschève

Le chef du Centre de Boeschève :
06 83 22 73 49

L'adjoint du chef de corps :
06 88 20 51 85

La Mairie de Boeschève :
03 28 42 50 24



Les microplastiques, leurs impacts sur l'environnement.

Le 24 mars dernier s'est déroulé notre traditionnel Nettoyage de printemps. Malheureusement, la tradition a aussi été respectée au niveau du volume des déchets récoltés. Outre le fait de rendre notre village plus propre et plus agréable, cette mobilisation citoyenne a aussi des vertus plus globales.

En effet, broyés lors des tontes printanières, le plastique et l'aluminium, qui ne sont pas ramassés, se disséminent fatalement dans la nature avec un risque de pollution de l'environnement immédiat. Ils poursuivent également leur route en suivant le fil de l'eau pour finir dans l'océan. Sous forme de micro-plastique, ils posent un énorme problème environnemental. Ces microplastiques ont une taille comprise entre 5 millimètres et quelques centaines de nanomètres, soit 70 fois plus petit que l'épaisseur d'un cheveu. Ils sont donc très difficilement collectables à ce stade.

Une fois dans l'océan, les microplastiques ne se biodégradent pas. Ils s'accumulent dans les organismes marins : poissons, coquillages... et sont donc également consommés par les humains. Leur concentration en mer devient très inquiétante : on parle d'un 7ème continent, un continent de plastique.

Il est donc très important de ne pas se débarrasser du plastique n'importe où, mais plus encore de trouver des alternatives à son utilisation.



©photos - Nicolas C. Godewaersvelde

Civisme : déchets sauvages

Malgré les nombreuses actions en matière de prévention et de gestion des déchets, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages sur les voies publiques et plus particulièrement aux abords des points d'apport volontaire. Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement, à la salubrité des lieux. Ils impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. C'est pourquoi, il est de la responsabilité de chacun de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.

Quelques règles à respecter :

- **Sortir sa poubelle la veille du jour de la collecte et la rentrer le jour de la collecte.** Article R.610-5 du Code Pénal : « Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende de 150€ maximum. »

- **Ne pas déposer les déchets sauvages, au pied des colonnes de tri, dans la rue ou devant chez soi.**

Article R.644-2 du Code Pénal : « Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe pouvant aller jusqu'à 750€ maximum. » .

Parole à l'opposition |

HORS LA LOI !

Depuis le 1er janvier, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) oblige les collectivités locales à proposer une solution de tri des biodéchets à leurs administrés. Ce sont les épiluchures, déchets de table et déchets verts (pelouse et végétaux).

Plus précisément, tous les Français doivent avoir une solution pour collecter et recycler leurs déchets alimentaires. Soit chacun peut la mettre en place chez soit en achetant un composteur individuel (sachant que ce n'est pas possible pour tous) ou soit avoir à sa disposition de la part de la collectivité une solution collective comme cela se fait dans de très nombreux endroits.

Une solution collective permettrait également aux commerçants du village de se débarrasser de leurs

biodéchets et ainsi réduire le volume dans le conteneur poubelle. Il en est de même pour les biodéchets du restaurant scolaire.

Outre le fait de participer à réduire notre empreinte écologique grâce à la réduction du volume des déchets à transporter et à traiter. (Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transforment en engrais naturel que les foyers ou la commune peuvent utiliser directement pour leurs plantations), la mise en place d'un système collectif permettrait également de faire des économies car le coût de traitement de ces matières organiques est important.

A notre connaissance, aucune solution collective n'a été proposée par Cœur de Flandre agglo (ex CCFI), le SIROM ou la commune.

Repas des mercredis « intergénération »

Démarrés en octobre, ils se perpétuent de mois en mois avec plus de participants. Pour le mercredi 10 avril, les inscriptions ont lieu jusqu'au vendredi 5 avril au secrétariat de la mairie sur place ou au 03.28.42.50.06. Informations et renseignements en mairie.



Les dates suivantes : mercredis 15 mai et 12 juin. Il n'y aura pas en juillet et août en raison du centre de loisirs et des congés du personnel communal.

Portage de repas à domicile

Démarrés en octobre, ils se perpétuent de mois en mois A Partir du 1er Avril 2024, la commission Portage des repas de la Communauté d'Agglomération « Cœur de Flandre Agglo » a réajusté ses prix. Un tarif progressif est appliqué en fonction des revenus (tarif appliqué par la transmission de la fiche d'imposition).

Montant annuel du revenu brut global divisé par 12 mois et par le nombre de déclarants	Prix unitaire du repas
- De 600€	5€
De 601 à 1000€	7€
De 1001 à 1500€	8,50€
+ de 1500€	10€

Pour bénéficier de ce service vous devez résider sur le territoire Cœur de Flandre et :

- avoir + de 60 ans
- ou être en situation de Handicap
- ou sortir d'une hospitalisation
- ou être sous tutelle

Les repas sont établis pour tous les jours de la semaine dimanches et jours fériés compris. Le service est opérationnel sous 48 h et joignable de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 03 74 54 00 64.

Vie associative

Changement de Présidence au Club « LOISIRS ET DETENTE »

Après plusieurs années en tant que présidente, Mme Betty Delezenne a souhaité laissé sa place. Un nouveau bureau a pris le relais avec Mesdames Pascale Matthieu, Présidente, Laurence Objois, trésorière et Josiane Vanmerris, secrétaire. L'équipe a à cœur de faire vivre l'Association godewaersveldoise. Chaque jeudi après-midi, quelques tables de cartes, de Triominos accueillent les seniors à partir de 60 ans. Les portes sont ouvertes, et l'équipe prête à accueillir les nouveaux et nouvelles.

Ateliers informatique « LES CONNECTES »

Les jeunes en service civique d'Unis-cités proposent gratuitement leur aide pour l'informatique en avril mai et juin prochain sous forme de permanence en Mairie de Godewaersvelde.

SERVICE GRATUIT

NOUS VOUS PROPOSONS NOTRE AIDE POUR :

- Apprentissage sur l'ordinateur, smartphone, tablette
- Démarches administratives
- Transfert de photos
- Réponses à vos questions ...

Une permanence aura lieu dans les locaux de la Mairie de GODEWAESVELDE :

Les Mercredis 17 et 24 Avril, 15 et 29 Mai, 5 et 12 juin 2024 de 10h à 12h

Nous aurons du matériel informatique à disposition mais vous pourrez ramener le votre si besoin.

Mobilité : Trajets-courses solidarité Handi Flandres

Le minibus peut vous amener vers les grands commerces de Steenvoorde les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois. Les informations et les inscriptions se font en mairie au 03 28 42 50 06.

Le rendez vous est à 9h30 sur la place du village. Le tarif est de 2€ par personne. Le minibus est équipé pour emmener des personnes en fauteuil. Le chauffeur vous dépose devant les magasins super U, Carrefour Market, vous reprend et vous ramène à la maison avec vos courses.

Prochains trajets:jeudis 4 et 18 avril, 2 et 16 mai, 6 et 20 juin.

Permanences des assistantes sociales :

Mesdames Anne-Marie Courti, Odile Schricke et Timothée Massaert (conseillère et aide au budget)

Les premiers lundis de chaque mois en mairie de 14h à 15h ou sur rendez vous chez vous ou à Hazebroeck à la Maison Nord Solidarité , 48 Bd de l'Abbé Lemire en appelant le 03 59 73 48 30.

| École Jacques Prévert |

L'école Jacques Prévert et les Jardins de Godewaersvelde

Lors du conseil d'école, les membres de l'association des jardins de Godewaersvelde ont reçu un chèque de 240€ par les élèves de l'école Jacques Prévert. En octobre dernier, les enfants ont couru de manière solidaire et ont récolté des dons. Cette année, l'école a choisi de récompenser une association locale, qui depuis plusieurs années intervient dans les classes pour proposer des ateliers de jardinage aux enfants. Ces activités ont débuté dès le retour des vacances d'hiver et ont lieu le lundi matin en quinzaine. L'école a obtenu la labellisation E3D niveau 2 (développement durable). Bravo aux enfants, à l'équipe et merci aux bénévoles de l'association !



Matinée carnaval

Vendredi 23 février, à l'école Jacques Prévert, s'est déroulée une matinée carnaval. A cette occasion, les élèves de l'école se sont mélangés et ont participé à différentes activités autour du thème du carnaval. A l'issue des ateliers, les enfants ont pu faire un petit défilé dans la cour en attendant l'arrivée des parents. Ambiance et amusement garantis.



©photos - école Jacques Prévert

| École St Gérard |

L'âme d'un poète

Le mardi 9 et le jeudi 7 décembre 2023, la classe de CE de l'école Saint Gérard Saint Constance a eu le plaisir d'accueillir Morgane Noubel de la compagnie Papoizelle. Les élèves ont participé à des ateliers d'écriture poétique organisés par la CCFI. Morgane est autrice et conteuse et, grâce à elle, durant 2 heures, la classe s'est immergée dans la poésie.

Mais qu'est-ce que la poésie ? Pour les enfants « ça rime », « ça raconte des émotions et des histoires », « ça chante ». Un élève a terminé en disant « on écrit ce qu'on ressent, ce qu'on a sur le coeur ».

Morgane leur a expliqué que pour elle c'était « prendre le temps, regarder toutes les petites choses et se créer des histoires. »

Les élèves ont mis tout cela en pratique en écoutant une musique. Ils ont dû écrire à quoi elle leur faisait penser: des images, des bruits, des émotions... puis ils ont rédigé une poésie à partir de leurs écrits.



©photos - école St Gérard

Pour clôturer son intervention, Morgane a lu des poèmes de sa composition ou non pour leur ouvrir l'esprit, leur montrer la diversité du monde poétique.

Cette expérience a semé des idées, a révélé des capacités chez certains élèves et a donné envie à la classe de participer au concours de poésie organisé dans le cadre du printemps des poètes.



VIVE LE PRINTEMPS !

C'est le plein moment au jardin pour préparer la terre en la retournant en surface sur quelques centimètres pour enlever les mauvaises herbes et l'ameublir. Si besoin, ajouter du compost, des engrais naturels ou encore du bon terreau.

Délimiter les parcelles (voir la rotation des cultures, gazette n°4 mars/avril 2021).

Il est encore temps d'effectuer les semis de fleurs et de légumes à l'abri ou en pleine terre en les protégeant d'un voile par temps trop froid jusqu'aux « saints de glace du 11 au 13 mai. Finir de faire germer les pommes de terre à planter idéalement à la floraison du lilas ...

Réserver un endroit ensoleillé pour créer une fraiseraie dans une terre riche, les fraisiers sont très gourmands et prévoir du paillis pour conserver l'humidité. Attention de ne pas enterrer le cœur. Les planter à proximité de l'ail, meilleur ami des fraisiers contre les pourritures et les parasites.

Privilégier les meilleures variétés (Gariguettes, Talisman, Manille, etc) en « non remontantes » production en une fois dans l'année pendant quelques semaines ou encore en variétés « remontantes », variétés plus petites très goûteuses, elles produisent plusieurs fois dans l'année, de juin jusqu'aux premières gelées. Les variétés sont nombreuses (Mara des bois, Anabelle, Charlotte, Anaïs, Maestro, etc). Multiplier les variétés afin de prolonger les récoltes ...

Penser à rafraichir les hortensias en coupant chaque tige juste sous les fleurs sèches en préservant les gros bourgeons à fleur qui pointent leur nez juste en dessous. Quand aux hortensias paniculés, on peut les tailler jusqu'au deux tiers des branches.

UN DESSERT SIMPLE ET DÉLICIEUX : LE GÂTEAU AUX BANANES



©photo - Yves W

Ecraser 4 bananes bien mûres et réserver

Dans un grand saladier, mélanger 4 œufs, 150 grs de sucre en poudre, 1 sachet de sucre vanillé ou 1 cuillère à café d'extrait de vanille

Ajouter 250 grs de farine et 1 sachet de levure chimique et bien mélanger. Ajouter ensuite 160 grs de beurre fondu et mélanger de nouveau

Lorsque le mélange est homogène, ajouter les bananes écrasées et mélanger

Verser la pâte dans un moule graissé diamètre 24 cms environ et faire cuire au four préchauffé à 180° pendant 40 minutes.

BONNE DEGUSTATION !

I État civil

Naissances :

Yvan BAILLEUL le 19/12/2023

Gaston THIBAUT le 17/01/2024

Eléonore BAERT le 20/01/2024

Louison DESBIENS le 26/01/2024

Murphy BECK O'RIORDAN le 05/02/2024

Lucas BAELDEN le 06/02/2024

Décès :

Mme Céline LABIS le 05/11/2023

Mme Godelieve MERLEVEDE épouse FLAUW le 04/01/2024

Mme Thérèse LEROY épouse LESAFFRE le 12/02/2024

Mme Georgette CANEELE épouse SANSEN le 14/02/2024

Mme Marguerite DEBOUDT épouse MALESYS le 15/02/2024

I Info : recrutement



Afin de compléter ses équipes, **la commune de Godewaersvelde recrute un agent technique (H/F)** pour l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

- Temps non complet, 20h00 hebdomadaire.
- Missions : Entretien courant au sein des bâtiments communaux, des espaces verts et espaces publics.

Vous pouvez déposer votre candidature en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un CV à :

Monsieur le Maire, Mairie de Godewaersvelde
2, rue de Boeschèpe - 59270 GODEWAERSVELDE
Ou par mail à : mairie@godewaersvelde.fr



Vous êtes nouvel habitant ?

La commune vous souhaite la bienvenue et vous invite à contacter ou vous rendre à la Mairie pour découvrir la commune et les services à votre disposition.

Pensez également à effectuer votre changement d'adresse et les formalités administratives indispensables.

Mairie :

Adresse provisoire :
98, Rue de Callicanes (musée)

☎ 03 28 42 50 06

f Godewaersvelde

🌐 www.godewaersvelde.fr